



Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Est

**Jeudi 12 mars 2026, à 19h30,
à la salle de chant du collège du Crêt du Chêne,
rue de la Dîme 2, à Neuchâtel**

Bienvenue

Giovanna Golisciano, vice-présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Une soixantaine de personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- Mme Giovanna Golisciano, vice-présidente
- M. Christian Giroud, secrétaire
- Mme Solange Da Silva, membre
- M. Frédéric Fuchs, membre

Excusé : M. Blaise Horisberger

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Bernard Walder et Viktor Goebel s'annoncent pour cette tâche.

Bilan des Assemblées citoyennes dès 2023, nouveautés dans le règlement et plateforme « ParticipoNs »

Bertrand Cottier prend la parole et fait un bilan, chiffres à l'appui, depuis le début des assemblées citoyennes en 2023. Il explique ensuite les nouveautés du règlement, accepté par le Conseil général en 2025. Enfin, il présente la plateforme ParticipoNs, nouvelle interface pour les assemblées citoyennes.

Assemblées citoyennes du 11.03.2024 et du 18.09.2025, réponses reçues

Frédéric Fuchs résume la réponse relative au mandat « Installer un feu de signalisation Route des Gouttes d'Or ». L'installation d'un feu a été jugée inadaptée en fonction des travaux réalisés actuellement par le Canton. L'îlot central végétalisé rend la situation favorable aux piétons.

Il continue avec le mandat « Aménager une zone de détente accueillante dans le cirque forestier du Bois de l'Hôpital ». Avant d'envisager un aménagement de bancs, il faut sécuriser le lieu. La fontaine n'est pas reliée au réseau, mais une se trouve à 450 mètres. Le bois mort fait partie de l'écosystème forestier.

En réponse à la résolution « Création d'un quartier artistique à La Coudre pour les droits des femmes », le Conseil communal utilisera le Pourcent culture (du projet des Portes-Rouges, ainsi que celui du réaménagement de la place de La Coudre) et fera un concours artistique. De plus, le service de la culture soutient les initiatives citoyennes.

Les réponses complètes peuvent être consultées sur le site internet des assemblées citoyennes : <https://participons.ch/assemblies/neuchatelest>.

Présentation et mise au vote du mandat citoyen

Madame Patricia Burger propose d'aménager l'accès à la plage des Falaises avec un escalier et une rampe pour aider les usagers à entrer et sortir du lac sans difficulté.

Résultat du vote Oui : 52 / Non : 0

Présentation et mise au vote du projet citoyen

Monsieur Florent Jeanneret souhaite organiser un après-midi cinéma le 14 novembre 2026 dans le local de l'immeuble situé à la Rue de la Dîme 72. Le budget demandé se monte à CHF 1'600.-.

Résultat du vote Oui : 37 / Non : 6

Présentations et mise au vote des résolutions

Monsieur Filippo Simone présente sa résolution adressée au Conseil communal pour mettre en place des mesures pour limiter les dépôts non conformes et assurer le nettoyage du point de collecte de la Coudre (à la Vy-d'Etra).

Résultat du vote Oui : 50 / Non : 0

Monsieur Daniel Goffinet constate qu'à chaque orage, des cailloux déferlent sur le chemin entre la Vy-d'Etra et la place du funiculaire. Il demande au Conseil communal d'envisager une amélioration de ce passage.

Résultat du vote Oui : 42 / Non : 1

Monsieur Daniel Bürki désire transmettre son message au Conseil communal pour maintenir les places de stationnement public à Monruz et en instaurant un sens unique d'est en ouest pour faciliter l'entretien de l'Eco point et faciliter la circulation.

Résultat du vote Oui : 37 / Non : 2

Monsieur Dylan Roth aimerait faire parvenir sa résolution au Conseil d'Etat et propose la création d'une halte ferroviaire à Neuchâtel-Est (Champréveyres) dans le cadre du RER neuchâtelois.

Résultat du vote

Oui : 47 / Non : 0

Renouvellement des membres du bureau

Le bureau propose à l'assemblée de diminuer le nombre de membres de 7 à 5.

Résultat du vote / Bureau à 5 membres

Oui : 51 / Non : 1

Le nouveau règlement le permettant, Giovanna Golisciano restera membre du bureau les deux prochaines années. Ont accepté le tirage au sort les personnes suivantes :

1 / Daniel Goffinet - 2 / Simone Filippo - 3 / Roland Maurer - 4 / René Tanner

Dépôt spontané d'une résolution

Monsieur Oberson souhaite déposer une résolution urgente adressée au Conseil communal relative à la réouverture du Chemin de la Favarge.

Résultat du vote sur l'urgence :

Oui : 35 / Non : 12

Résultat du vote sur le texte :

Oui : 35 / Non : 14

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2026

Assemblée d'automne : le jeudi 17 septembre 2026, délai pour le dépôt des propositions le 19 août

Divers

Une citoyenne demande pourquoi les toilettes publiques à côté du funiculaire sont fermées. Le délégué de quartier va se renseigner et lui donner des nouvelles.

Bertrand Cottier remercie les membres du bureau pour le travail effectué durant ces 3 premières années.

Un citoyen demande comment se passe le contrôle des votes durant les assemblées. Le principe de confiance est appliqué.

Une citoyenne remarque qu'il y a des plaques en béton qui font énormément de bruit à la Rue Paul-Bouvier en montant à proximité du tunnel, le délégué de quartier lui fera un retour de la situation dès que possible.

La séance est levée à 21 h 30.

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la ville de Neuchâtel. Un cake au chocolat est offert par une sympathique citoyenne.

Neuchâtel, le 16 mars 2026

Yvan Caldarese

Rédacteur du procès-verbal